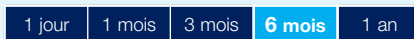


## Amundi

### Trésor 6 mois

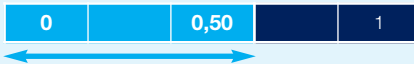
#### TRÉSORERIE LONGUE

Durée minimum d'investissement recommandée



Indicateur de risque

► Fourchette de sensibilité indicative



Zone géographique

► OCDE

Devise

► EUR

Objectif de performance annualisée

(diminuée des frais de gestion associés à chaque part. Ces frais de gestion sont compris dans une fourchette allant de 0,15 % à 0,50 %).

► Eonia capitalisé + 0,35 % l'an

#### Sensibilité

La sensibilité d'une obligation mesure la variation, en pourcentage, de son prix compte tenu d'un mouvement donné des taux d'intérêt. Aussi, plus elle est importante, plus l'obligation sera impactée par une variation des taux.

#### EONIA (Euro Overnight Index Average)

Indice reflétant l'évolution du marché monétaire Euro au jour le jour. Il représente la moyenne des taux des transactions réalisées sur ce marché par un panel de banques internationales. Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque centrale européenne.

#### "Spread" de crédit

Prime de rendement offerte par les émissions non gouvernementales par rapport aux emprunts d'Etats.

#### Volatilité

Mesure de la dispersion des rendements d'un actif autour de sa moyenne.

## Une gestion active des sources de performance taux et crédit pour surperformer le marché monétaire.

L'objectif d'Amundi Trésor 6 mois<sup>(1)</sup> est de surperformer l'Eonia capitalisé de 0,35 % par an, diminué des frais de gestion. Pour y parvenir, l'équipe de gestion recourt à deux sources de performance :

- la prime de crédit/liquidité offerte par les obligations privées et publiques ;
- la prime de taux apportée par les titres obligataires à taux fixe par rapport aux placements au jour le jour.

Ces deux axes de gestion présentent le plus souvent, en période de forte volatilité des marchés, une corrélation négative, assurant ainsi une meilleure résistance de la performance.

Le recours aux leviers taux et crédit peut, cependant, entraîner une volatilité plus importante qu'un OPCVM monétaire régulier, tout en cherchant à délivrer une performance supérieure.

(1) Amundi Trésor 6 mois est investi à hauteur de 100 % de son actif dans son fonds maître Portfolio Monindex. La performance du fonds nourricier est inférieure à celle du fonds maître en raison des frais de gestion propres au fonds nourricier. L'ensemble des éléments décrits dans ce document reprend les caractéristiques de gestion du fonds maître.

## 1 Une sélection rigoureuse des signatures pour exploiter la prime de crédit/liquidité

La gestion opère une sélection et des arbitrages de titres d'émetteurs privés à partir d'une analyse portant sur :

- la qualité de crédit de l'émetteur ;
- les éléments de flux (liquidité du marché secondaire, nouvelles émissions) ;
- l'appréciation de la valeur de marché du titre (perception du couple rendement/risque).

L'équipe de gestion intègre les recommandations formulées par les équipes d'analystes crédit d'Amundi et s'appuie également sur l'équipe de négociateurs d'Amundi. Cette sélection s'effectue dans le cadre des règles de dispersion des risques crédit définies par l'équipe de gestion (cf. tableau ci-dessous).

## 2 Un pilotage actif de la sensibilité pour exploiter la prime de taux

L'équipe de gestion fixe une sensibilité optimale pour le fonds basée sur le scénario d'évolution des taux et du crédit d'Amundi. Ce scénario intègre notamment l'évolution de la politique monétaire conduite par les Banques centrales, influençant directement le comportement des taux courts.

La fourchette de sensibilité indicative du fonds s'établit entre 0 et 0,50 mais fluctue le plus souvent entre 0,25 et 0,50. Elle résulte de l'exposition du portefeuille titres et d'un ajustement éventuel par le biais des swaps de taux ou des marchés à termes.

#### Règles de dispersion des risques crédit

(À titre indicatif au 30 novembre 2011).

A minima, 80 % des investissements du portefeuille sont réalisés sur des obligations publiques et privées, donnant lieu à une notation publique "investment grade" (BBB- dans l'échelle S&P).

Notation émetteur*	Poids maximum par émetteur	Maturité maximum
BBB-	1 %	2 ans
BBB/BBB+	2 %	2 ans
A- / A / A+	3 %	2 ans
AA- à AAA	5 %	2 ans
<b>Poids maximum total</b>		
Ensemble BBB	40 %	
Ensemble < BBB	2 %	

\*Notation de l'émetteur ou du garant de l'émission :  
- notation la plus basse parmi celles proposées par S&P et Moody's ;  
- en l'absence de notation publique ou interne, l'émetteur est réputé "non investment grade".

## 3 | Le contrôle rigoureux du risque

Par le biais d'outils pilotés en temps réel, l'équipe de gestion assure le contrôle permanent de l'ensemble des paramètres de risque (sensibilité, volatilité, ...) et des ratios de dispersion des risques crédit. Elle évalue les conséquences que pourrait avoir sur le fonds un brusque retournement des conditions de marchés (détérioration des "spreads" de crédit et des notations, hausse des taux). Elle ajuste les positions du portefeuille en conséquence.

## 4 | Une expertise de gestion solide et reconnue

L'équipe de gestion, totalement intégrée au pôle obligataire Euro, comprend 5 gérants dont 3 plus particulièrement en charge du processus de gestion de trésorerie longue.

Cette équipe met en œuvre ce concept de gestion avec succès depuis plus de 10 ans.

amundi.com

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, SICAV ou compartiment d'OPCVM présentés dans ce document ("les OPCVM") et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources qu'Amundi considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations.

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Tous les OPCVM ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs.

Investir implique des risques : les performances passées des OPCVM présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers.

Les valeurs des parts ou actions des OPCVM sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPCVM peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi.

Il appartient à toute personne intéressée par les OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPCVM.

Les prospectus complets des OPCVM de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Ils sont également disponibles auprès des centres d'affaires et agences distribuant ces OPCVM.

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à novembre 2011.

## Caractéristiques principales

	Part I	Part P	Part E
Forme juridique	Fonds Commun de Placement		
Société de gestion	Amundi		
Dépositaire	CACEIS Bank		
Date de création	21/12/1998	30/10/2009	19/10/2011
Devise de référence	EUR		
Classification AMF	Obligations & titres de créances internationaux		
Affectation des résultats	Capitalisation		
Code ISIN	FR0007028493	FR0010816413	FR0011096908
Passation d'ordres			
Souscription minimum : 1 <sup>ère</sup> /suivantes	1 part / 1part	1 part / 1 millième de part	1 part / 1 part
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne		
Heure limite de réception des ordres	Jour (J) avant 12h25 pour exécution sur la valeur liquidative établie en (J) et calculée en (J+1) ouvré		
Frais	Néant		
Commission de souscription maximum	Néant		
Frais de fonctionnement et de gestion annuel maximum TTC directs	0,15 %	0,50 %	0,28 %
Frais de fonctionnement et de gestion annuel maximum TTC indirects	0,50 %		
Commission de surperformance indirecte	30 % TTC maximum au-delà de l'Eonia capitalisé (OIS) majoré de 0,35 % par an		
Commission de rachat maximum	Néant		